

Les Brèves Félinosées

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

04 77 63 23 35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr
www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 69 - Décembre 2025

ÉDITO DU MAIRE

Alors que Noël est installé depuis deux mois dans les rayons des magasins, dans nos programmes télé, cet édito sera, lui aussi, un peu en avance sur le calendrier.

Il est un peu prématûr d'évoquer la rentrée scolaire 2026 sauf pour les prévisions d'effectifs. En effet, le nombre d'élèves baisse à "La Communale" et nous risquons de voir fermer la quatrième classe.

Je profite de ces quelques lignes pour valoriser le travail de l'équipe pédagogique, l'engagement de nos agents qui offrent une grande amplitude d'accueil des enfants afin de répondre aux besoins des familles. Un investissement communal humain et financier permanent afin d'offrir les meilleures conditions de vie et d'apprentissage. Nos derniers chantiers, le parking de l'école et escalier extérieur de la cour, ont été pensés pour apporter confort et sécurité aux familles et leurs enfants. Les parents projetant une inscription dans notre école, doivent se manifester dès à présent afin de fournir des chiffres précis.

En vous souhaitant de chaleureuses fêtes de fin d'année, nous attendons sous le sapin communal une affluence record lors du TÉLÉTHOUS mais également à l'occasion des vœux de la commune sans oublier de nouvelles inscriptions à l'école.

Le Maire : Frédéric LAFOUGERE

INFORMATIONS PRATIQUES - MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Accueil physique : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00.

Accueil téléphonique: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Contact : mairie@saint-marcel-de-felines.fr

Site internet : www.saint-marcel-de-felines.fr

Accueil - Renseignements - Communication : Mme Amélie MATHELIN

Secrétaire de mairie : Mme Dominique DUTOUR

Maire : Frédéric LAFOUGERE

Prise de RDV auprès du secrétariat : 04 77 63 23 35.

Marché : Mardi à partir de 16h30.

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de mairie afin de faciliter votre installation.

Lors de votre arrivée, pensez à :

- vous inscrire sur les listes électorales,
- déclarer votre arrivée à :
 - Roannaise de l'Eau - 04.77.68.54.31 pour l'ouverture d'un compteur d'eau,
 - C.C. Forez-Est - 04.77.27.26.81 pour la collecte des ordures ménagères et la déchetterie,
- télécharger l'application Illiwap où vous retrouverez toutes les informations de la commune.

VIE COMMUNALE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

● VISITE DU CENTRE DE TRI DE FIRMINY

Le mercredi 3 septembre 2025, nous avons participé à une visite du centre de tri des déchets de Firminy et du centre d'enfouissement de Roche la Molière.

Ces visites étaient organisées par la CC Forez - Est et nous sommes partis en car avec d'autres personnes, notamment des résidents du Foyer Roche Félines ; nous étions environ 30 félinois !!



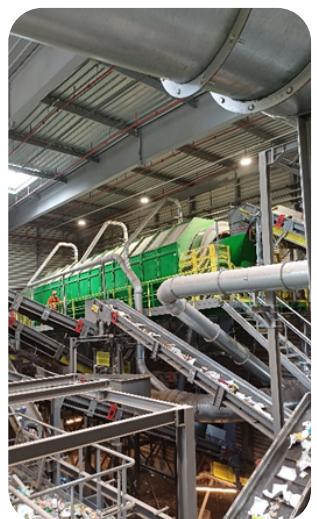
En premier, nous avons visité le centre de tri de Firminy.

Nous avons dû nous équiper (casques, lunettes, gilets fluo et écouteurs car il y a beaucoup de bruit) ; en plus, ça sentait mauvais...



Les camions amènent ici tous les déchets issus des containers à tri sélectif, sauf le verre. Une grosse pince prend environ 1 tonne de déchets qui sont déposés sur des tapis roulants. Ces derniers vont passer par différentes étapes afin de séparer le métal, le plastique, les cartons, l'aluminium, le papier... Pour cela, plusieurs robots sont présents avec différents systèmes : séparateur magnétique pour objets métalliques, laser, trommel (tuyau soufflant avec des trous de différents tailles afin de trier par grosseur)...

Certains objets passent au travers du tri automatique et des personnes doivent accomplir cette lourde tâche (personnel en insertion).



Quand le tri est fini, les déchets vont dans une presse afin d'être compressés en gros ballots qui sont ensuite vendus et livrés en France et à l'étranger dans des entreprises spécialisées dans le recyclage pour une 2^{ème} vie.



Nous avons fait des petits jeux :

- mettre les objets dans la bonne poubelle,
- faire des paniers de courses en mettant le moins d'emballage possible,
- quizz sur la visite de l'usine.

On a également vu quels objets étaient réalisés à partir des ballots (cintres, bouteilles, boîtes de conserves, feuilles de papier...).



VIE COMMUNALE

● VISITE DU CENTRE D'ENFOISSEMENT DE ROCHE - LA - MOLIÈRE

Pendant la visite, on a remarqué que beaucoup d'objets (doudous, chaussures, sacs à main...) ne sont pas triés correctement. Ils sont donc envoyés au centre d'enfouissement de Roche la Molière ; site que nous avons ensuite visité.

Ce centre a été créé en 1972 et ce sont nos poubelles noires qui sont acheminées là-bas (environ 100 camions par jour).

Les sacs sont déversés dans des « casiers ». Ce sont de grands trous creusés par des pelleteuses, ensuite la terre est recouverte de tapis imperméable pour que les déchets ne polluent pas la terre. Les camions déversent les sacs dedans et un engin tasse ces sacs. Quand le casier est rempli, on remet un matériau imperméable et de la terre. De nombreux oiseaux viennent se nourrir avec nos déchets !!

Il y a également des tuyaux dans chaque casier afin de récupérer les eaux usées qui sont retraitées mais aussi le méthane afin de chauffer des bâtiments publics de Roche la Molière et l'hôpital de Firminy.

Cette journée nous a permis de voir qu'il est important de bien trier ses déchets, par exemple :

- ne plus empiler les pots de yaourts,
- enlever l'opercule sur les emballages et bien le mettre à part,
- écraser les bouteilles à plat et non en accordéon,
- poubelle noire pour les cotons tiges, mouchoirs, lingettes, serviettes de table, nappes papier, couches...,
- utiliser l'application « guide du tri » quand on ne sait pas où mettre un déchet.

● INSECTES ET BIODIVERSITÉ



Le 28 septembre dernier, nous nous sommes rendus à la ferme de l'Oasis afin de travailler sur les hôtels à insectes.

Nous avons été accueillis par Julie qui nous a proposé une visite du jardin pédagogique dans lequel nous avons trouvé un hôtel à insectes, une spirale d'herbes aromatiques et divers abris à insectes.



Julie nous a expliqué l'importance des milliards de milliards d'insectes présents sur la planète pour la biodiversité.

Par la suite, nous avons pu fabriquer deux hôtels à insectes à partir de boîte de conserves et divers éléments de récupération (paille, écorces, pommes de pin, ficelle, pots en terre, tiges de bambous ou de roseaux, brindilles...) que nous avons pu choisir suivant les insectes que nous voulions attirer.

Une fois terminés, les hôtels à insectes ont été ramenés à la mairie puis installés à proximité de celle-ci.

VIE COMMUNALE

● VISITE DU SÉNAT LE 28 OCTOBRE



Nous sommes partis le mardi 28 octobre de bonne heure et de bonne humeur en direction de la Gare de Saint-Étienne Chateaucieux afin de retrouver d'autres conseils municipaux d'enfants ou de jeunes de l'ensemble du territoire de la CC Forez-Est.

Nous étions 150 !!

Puis, nous avons pris tous ensemble le TGV en direction de la Gare de Lyon à Paris.

A l'arrivée, c'est parti pour une randonnée dans les rues parisiennes avec le CME de Nérondé en passant par :

- la place de la Bastille,
- le Louvre et ses jardins,
- l'Arc de Triomphe.

Nous nous sommes rendus à la Tour Eiffel, où nous avons pique-niqué, avant de repartir en direction du Sénat.



Les 150 participants ont été accueillis par les sénateurs ligériens : Cécile CUKIERMANN, Pierre - Jean ROCHETTE et Jean-Claude TISSOT.

Nous avons visité le Sénat avec Jean-Claude TISSOT, et son collaborateur Louis, et le CME de Rozier-en-Donzy. Nous avons eu la chance d'assister à une séance dans l'hémicycle ; nous n'avions pas le droit de parler et les sénateurs présents travaillaient sur la baisse des prix à la consommation en Outre-Mer.



En repartant pour la gare de Lyon, nous sommes passés par le Panthéon pour finir notre journée.

Nous sommes rentrés à 23h00 mais c'était une super journée !! même si c'est un peu fatigant... on a fait 18 km à pied !!

Nous remercions la CC FOREZ-EST pour l'organisation et le financement de cette journée ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette journée (sénateurs, collaborateurs...).



Le Conseil Municipal des Enfants.

VIE COMMUNALE

INAUGURATION DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DU CENTRE BOURG

Le samedi 30 août, Félinos, partenaires institutionnels et élus locaux ont répondu à l'invitation de la mairie pour inaugurer les récents aménagements du centre-bourg.

Ces réalisations concernent plusieurs points clés de la vie communale : une salle de repos destinée au personnel de la crèche, un nouveau parking pour l'école, un cheminement piétonnier sécurisé, ainsi qu'un réaménagement de la place du village.

Le maire, Frédéric Lafougère, a convié les participants à une courte déambulation permettant de découvrir chaque site, avant d'adresser ses remerciements aux partenaires ayant rendu ces projets possibles :

la Communauté de Communes Forez - Est, l'Etat, le Département, la Région, la famille Hurstel, la Caisse d'Allocations Familiales (Crèche), ainsi que les élus et artisans locaux mobilisés sur ces chantiers. La matinée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié partagé sur la place, lieu symbole du souhait du bien vivre ensemble.



UNE BELLE RENCONTRE POUR LES JEUNES DU VILLAGE

Le 5 novembre, la municipalité et la MJC de Bussières ont invité les jeunes du village, âgés de 11 à 17 ans, à un temps d'échange convivial autour d'un pique-nique offert par la commune.

Animée par l'équipe de la MJC, cette rencontre a permis de recueillir les idées et envies des jeunes notamment à propos de l'avenir de l'accueil ado. Pas moins de 27 participants ont répondu présents.



La suite reste à définir, mais cette première rencontre signe d'ores et déjà une belle réussite, pleine de promesses pour la jeunesse du village.

THD 42 : FIN DU CUIVRE DÈS FIN JANVIER 2026

La fin du cuivre est prévue pour 2030 et se fait de manière progressive par lots de communes. Sur Forez-Est, 35 communes sont concernées dès 2026, les 7 autres entre 2027 et 2028. Cette fermeture se fera en deux étapes : arrêt des nouvelles offres, puis coupure des lignes existantes.

Pour anticiper cette transition, les habitants et entreprises sont invités à se raccorder à la fibre (pose gratuite jusqu'au 31 décembre 2026) via leur fournisseur d'accès ou le SIEL. Des permanences d'information sont régulièrement organisées.

Retrouvez toutes les infos sont disponibles sur te42.fr et thd42exploitation.fr

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Votre commune s'engage à mener une campagne de dératisation sur l'année pour les espaces publics (uniquement le centre - bourg) par le biais d'une entreprise spécialisée. **Cependant, pour les espaces privés, la dératisation relève de la responsabilité des propriétaires.** Vous êtes donc invités à participer à cette action collective en :

- veillant à l'élimination des déchets qui pourraient attirer les rongeurs : jetez les ordures dans des sacs fermés, avant de les déposer directement dans les poubelles.
- ne nourrissant pas les animaux dans la rue : chats, oiseaux, etc...
- ne laissant pas de détritus ni de nourriture sur la voie publique.
- en piégeant mécaniquement à l'aide de tapette, nasse, etc... afin de protéger les animaux domestiques et les enfants en bas âge.



Nous vous rappelons qu'il est primordial de mener des luttes simultanées, répétées et larges pour une meilleure efficacité. Merci pour votre collaboration.

La lutte contre la prolifération des rongeurs : l'affaire de tous !

VIE COMMUNALE

ÉCOLE : RAPPEL INSCRIPTION

Ecole de St Marcel de Félines

La rentrée des classes 2026 se prépare !

Vous envisagez de scolariser votre enfant à l'école primaire de St Marcel de Félines l'an prochain :



Contactez l'école au plus vite !

04 77 66 24 53

ce.0420758w@ac-lyon.fr



Des services périscolaires pour accompagner les familles et les enfants tout au long de la journée scolaire :

👉 Garderie : ouverte le matin de 7h00 à 8h05 et le soir de 16h15 à 18h30 dans les locaux dédiés à la garderie au sein du bâtiment de l'ancienne poste.

👉 Service de cantine : un repas équilibré encadré par le personnel communal dans le bâtiment de la Ruche.

👉 Transports scolaires : un service de transport en partenariat avec la Région assure les trajets du matin et du soir, pour faciliter les déplacements des familles et garantir la sécurité des enfants. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'école ou la mairie.

LES ÉLÈVES DE CM AUX RENCONTRES DE ST MARCEL

Le 13 octobre dernier, les élèves de CM1 et CM2 ont répondu présents à l'invitation de Mme Hurstel pour participer aux rencontres de Saint-Marcel.

Ils se sont rendus au château pour présenter l'avancée de leurs différents projets en matière de développement durable à l'école: l'occasion de faire un bilan des actions en cours et de celles à venir !

Végétalisation des espaces, recyclage des déchets, préservation des ressources, connaissance des espèces animales et végétales locales, règlement environnemental à l'école... Devant un parterre d'acteurs locaux, ils ont ainsi témoigné de leur engagement pour une école durable et ouverte vers l'avenir.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Ce mardi 11 novembre, de nombreux félinos se sont retrouvés autour de nos anciens combattants pour commémorer le 107ème anniversaire de l'armistice de 1918. L'importante participation d'enfants et d'adolescents félinos a été soulignée, ces temps de transmission sont riches et renforcent l'espoir que les leçons du passé continueront de guider un futur collectif. Comme à chaque fois, ces temps de mémoire sont l'occasion de nous rappeler combien la paix est précieuse.



COMMISSION DES SOLIDARITÉS



Goûter à la MAPA le 3 décembre 2025.

La commission des solidarités partagera une après midi avec les résidents.

MARCHÉ DE NOËL

Rendez-vous le **mardi 16 décembre à partir de 16h30** sur la Place du village avec de nombreux producteurs locaux.



URBANISME

Avant de débuter tous types de travaux construction, rénovation, extension, il est impératif de vous rendre en mairie afin d'obtenir les conseils pour bien réaliser vos déclarations.

Vous pouvez **réaliser vos déclarations directement via la plateforme, sur <https://www.e-permis.fr/>**

ou retirer en mairie un dossier papier pour réaliser vos demandes de travaux liés à l'urbanisme et/ou consulter les pages dédiées de la CCFE :

<https://www.forez-est.fr/vie-quotidienne-forez-est/urbanisme/instruction-d-urbanisme>

RECENSEMENT CITOYEN

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit cet anniversaire. Pour l'inscription, merci de vous munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.

Cette démarche est également indispensable pour passer certains examens ou diplômes (permis de conduire, baccalauréat...) mais permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales.

INFORMATIONS C. C. FOREZ-EST

URBANISME : TOUTES VOS DEMANDES EN LIGNE

La Communauté de Communes Forez-Est instruit toutes les demandes d'autorisations du droit des sols sur le territoire.

Depuis le 1er janvier 2022, la plateforme E-permis permet aux usagers de déposer en ligne leurs demandes : permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc.

Cette modernisation simplifie les démarches, et limite l'usage du papier. En quelques clics, vous pouvez déposer votre dossier depuis chez vous et suivre son avancement à tout moment, dans lequel il sera indiqué si votre dossier est complet ou non.

Toutefois, vous pouvez toujours déposer votre dossier en mairie mais il sera désormais transmis et traité par voie dématérialisée. Ce changement s'inscrit dans l'objectif zéro papier porté par les élus et répond à l'évolution nationale qui encourage, et dans certains cas impose, le recours au numérique pour les démarches d'urbanisme.

Rendez-vous sur www.forez-est.fr, rubrique Services et démarches / Urbanisme, pour accéder directement à E-permis et passer au tout numérique !

VOS DÉMARCHES "DÉCHETS" DÉSORMAIS EN LIGNE

La Communauté de Communes de Forez-Est modernise et simplifie les démarches relatives à la gestion et à la valorisation des déchets grâce à la dématérialisation ! Vous pouvez désormais, depuis un ordinateur ou un smartphone, commander un nouveau bac, demander un badge pour les apports collectifs, commander un composteur, déclarer un déménagement ou un changement de composition du foyer, et même signaler une borne de collecte pleine. Le tout en quelques clics sur le portail dédié sur www.forez-est.fr

L'objectif étant de proposer un service accessible 24h/24, tout en limitant les déplacements et les impressions papier. En quelques minutes, vos démarches sont enregistrées, traçables et prises en charge par les services.

La CC Forez-Est vous invite à tester ce service simplifié et à participer au sondage en ligne sur le parcours utilisateur, afin d'améliorer encore l'expérience proposée.

Rendez-vous sur www.forez-est.fr - rubrique « Déchets / Démarches en ligne » ou scannez directement le QR Code.



TRANSFERT DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Un dossier de 4 pages est consacré à ce sujet dans le magazine de Forez-Est. Si vous souhaitez des informations personnalisées, n'hésitez pas à revenir directement vers le service communication : p.pelletier@forez-est.fr

SIMA COISE - SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service obligatoire existant depuis 2006 sur tout le territoire français. Sur votre commune, il est assuré par le SIMA Coise.

Il a pour mission obligatoire de contrôler périodiquement (tous les 7 ans) tous les bâtiments qui produisent des eaux usées domestiques et qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'existence d'un dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu et ne générant aucune nuisance. Ainsi, en 2024 ce sont 664 installations qui ont eu une vérification de bon fonctionnement sur notre périmètre d'intervention (79 communes).



L'entretien des systèmes : Un dispositif bien entretenu est un dispositif qui dure dans le temps

Votre système nécessite un entretien régulier : nettoyage annuel du préfiltre, écrémage régulier du bac à graisse, vidange de la fosse, fauillage des roseaux ou, pour les ouvrages plus complexes, nettoyage de l'auget, de la pompe, des regards, du média filtrant. De même, un contrôle annuel visuel de tous les ouvrages permet de prévenir des dysfonctionnements.

Un contrat d'entretien est vivement conseillé pour les ouvrages agréés (se référer au guide du fabricant).

Les projets de travaux

Le SPANC a également pour mission de valider tout projet d'assainissement autonome pour du neuf ou de la réhabilitation. Il doit valider par écrit ce projet (déclaration ANC à compléter par le propriétaire demandeur) avant tout travaux. Et le SPANC doit également contrôler les travaux sur chantier AVANT remblaiement. Sur notre territoire, en 2024 ce sont 253 chantiers qui ont été réalisés, et 241 projets qui ont été validés.

Ces 3 contrôles génèrent un rapport envoyé à l'usager (copie en mairie) avec un avis qui peut être favorable ou défavorable. Chaque rapport déclenche une redevance ainsi que des obligations ou préconisations à respecter.

Les transactions immobilières

Depuis 2011, pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts, le notaire réclame également un contrôle du SPANC de moins de 3 ans. Si les conclusions sont défavorables, l'acquéreur aura 1 an pour se mettre en conformité à partir de la date de vente. 169 diagnostics préalables à une vente ont été réalisés en 2024 sur le territoire.

Les vidanges

Le SPANC a également contractualisé un marché public pour ouvrir l'accès aux usagers du territoire à des vidanges à des prix très compétitifs.

Des pénalités en cas de non-conformité

Depuis 2021, les élus du SIMA Coise ont décidé de renforcer le suivi des travaux obligatoires. Ainsi, lorsque les délais de réalisation ne sont pas respectés, une mise en demeure est adressée à l'usager. En l'absence de mise en conformité, une pénalité annuelle est désormais appliquée.

Cette mesure vise à :

- garantir l'équité entre les usagers ayant déjà investi dans un dispositif conforme,
- encourager la réalisation des travaux, dans un objectif commun de préservation de la santé publique et de l'environnement.

Conseils et contact

Le SPANC est aussi présent pour tout conseil, n'hésitez pas à nous contacter :

SPANC du SIMA Coise - 1 Passage du Cloître - 42330 St Galmier - 04 77 94 49 61 - spanc@sima-coise.fr

www.sima-coise.fr

INCLUSION NUMERIQUE : UN SERVICE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

Les conseillers France Services accompagnent gratuitement les habitants de l'ensemble du territoire de Forez-Est dans leurs démarches administratives : assurance retraite, assurance maladie, France Titres, etc.

Un accueil de proximité est proposé dans plusieurs communes du territoire :

- Chazelles-sur-Lyon, Veauce, Balbigny, Panissières et Montrond-les-Bains, gérées par la CC Forez-Est ; ainsi qu'à Feurs, pilotée par le Département de la Loire.

En complément, Forez-Est vous propose :

- Un accompagnement dans vos démarches de recherche d'emploi ou pour retravailler votre CV grâce aux Points Rencontre Emploi
- Des ateliers numériques gratuits (débutants et intermédiaires), animés par notre Conseiller Numérique
- La mise à disposition libre d'ordinateurs connectés pour vos démarches personnelles

Grâce à ces dispositifs, la Communauté de communes Forez-Est, en partenariat avec les services publics, affirme sa volonté d'offrir un service plus simple, plus accessible et plus proche des habitants.

Retrouvez l'offre de service, les horaires et les coordonnées sur notre site internet : www.forez-est.fr

UN ESPACE TRAIL VOIT LE JOUR SUR FOREZ - EST

L'Office de tourisme Forez - Est lance son Espace Trail, une offre inédite sur le territoire destinée aux amateurs de course à pied. Ce nouvel équipement vient renforcer les nombreuses activités de pleine nature déjà proposées et répondre à un engouement croissant pour la discipline.

La pleine nature à l'honneur

Porté par l'Office de tourisme et la Communauté de communes Forez - Est, avec le soutien financier de la Région Auvergne - Rhône-Alpes, ce projet s'inscrit dans une volonté de développer les activités de pleine nature sur le territoire. L'Espace Trail Forez - Est vient compléter une offre déjà importante de circuits de randonnée pédestre, VTT et cyclotourisme. Plébiscitées par les habitants comme par les touristes, ces activités représentent en outre un moyen privilégié de découvrir le territoire et son patrimoine. Les pratiquants de trail pourront ainsi, au cours de leurs entraînements, profiter des sites emblématiques de Forez - Est, tels que la Tour Matagrin de Violay, le Pont Marteau à Sainte-Colombe-sur-Gand ou encore les bords de Loire.

Des parcours pour tous les niveaux

L'Espace Trail Forez - Est recense 18 circuits balisés, créés par les associations locales, au départ de dix communes du territoire (Violay, Panissières, Salt-en-Donzy, Saint - Médard-en-Forez, Bellegarde-en-Forez, Montrond-les-Bains, Rivas, Pouilly-lès-Feurs, Bussières et Saint-Marcel-de-Félines).

Au total, ce sont plus de 340 km de sentiers qui sont désormais accessibles aux pratiquants.

Les circuits, de 5 à 43 km, sont classés par niveaux de difficulté et permettent une pratique adaptée à tous : de l'initiation au perfectionnement, jusqu'à l'entraînement sur longue distance. Deux ateliers sont également disponibles, dédiés au dénivelé (à Bellegarde-en-Forez) et à la vitesse (à l'espace des Lonzes de Montrond-les-Bains). L'un des parcours, en bord de Loire, a même la particularité de disposer d'un balisage rétroréfléchissant pour les courses nocturnes.

Une offre pratique et connectée

L'ensemble des parcours bénéficie d'un balisage spécifique trail, garantissant une pratique en sécurité. Sur chaque balise sont apposés le numéro du parcours à suivre et leur couleur de difficulté (vert - bleu - rouge - noir). Des panneaux ont également été installés au départ de chaque parcours avec les informations pratiques de ces derniers. En complément du balisage terrain, l'ensemble des éléments techniques est disponible sur le site espacestrail.run/forez-est et sur l'application gratuite Espace Trail. Les utilisateurs peuvent y télécharger les traces GPX, suivre leur progression et accéder à des informations pratiques : hébergements, aires de pique-nique, parkings, points d'eau, points d'intérêt à proximité du parcours... Enfin, des vestiaires récemment inaugurés à Violay sont mis gratuitement à disposition des coureurs.

GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Le Guichet Unique Petite Enfance de la Communauté de Communes Forez-Est est là pour vous accompagner dans vos démarches. Un interlocuteur unique pour vous informer, vous conseiller et trouver le mode de garde qui correspond à vos besoins. Comment faire ?

- Contactez le Guichet Unique Petite Enfance au 04 77 94 26 29 ou à guichet.pe@forez-est.fr
- Ou remplissez directement le formulaire en ligne en scannant le QR code : vous serez recontacté(e) rapidement.

Quels modes de garde possibles ?

- Accueil collectif : crèches, micro-crèches et jardins d'enfants présents sur le territoire.
- Accueil occasionnel : dans les crèches
- Accueil individuel : chez un·e assistant·e maternel·le ou en garde à domicile, avec l'accompagnement des Relais Petite Enfance (RPE).

 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (jusqu'à 16h le vendredi).



VIOLENCES INTRAFAMILIALES

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Par ce simple geste ...
Nous pouvons vous aider.



Victimes ou témoins de violences intra familiales,
envoyez vos coordonnées à l'adresse indiquée.
Votre courrier sera remis à la gendarmerie.

En cas d'urgence, composez le 17



- La Communauté de Communes de Forez - Est s'est engagée dans un dispositif permettant de lutter contre les violences intrafamiliales, en partenariat avec La Poste, la gendarmerie de la Loire, la sous-préfecture et le parquet de Saint-Etienne. Les victimes ou témoins de violences intrafamiliales peuvent faire un signalement par un geste simple et gratuit, en envoyant un courrier non affranchi, avec son identité à : **VIF - BP 75 - Libre réponse - 42110 FEURS**.
- **les ami.es de l'échappée belle** luttent contre les violences faites aux femmes. Chez Ailes, c'est 5 logements pour les femmes et leurs enfants dans une maison acquise par l'association. secretaire.lechappeebelle@gmail.com Téléphone : 07 44 54 24 71
- **AISPAS** (Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels). Contact Roanne : roanne@aispas.org 04 77 68 34 36.-

ANIMATION CHIROPTÈRES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ATELIER SUR LES CHIROPTERES

NOUVEAU : GOÛTER À PARTAGER !

C'est le moment du goûter ?! En réalité, pas pour tout le monde, comme pour les chauves-souris qui n'en auront plus pendant 4 mois.

Après un moment convivial en famille, démêlez le vrai du faux, participez à des petits jeux pour découvrir les chauves-souris, ce qu'elles font en hiver, comment les protéger et repartez avec votre chauve-souris créée de toutes pièces.

RENDEZ-VOUS
LE 04 DÉCEMBRE 2025
DE 16H30 À 18H
A LA MAISON DU TEMPS LIBRE
(ROUTE DE L'ÉTANG)

Atelier animé par :



Plus d'informations :
Avana ANDRIAMBOAVONJY -
04 77 27 61 80 / natura2000@forez-est.fr

ANIMATION GRATUITE

Une animation proposée dans le cadre du site Natura 2000
"Site à chiroptères des Monts du Matin"

Une animation sur les chauves-souris proposée par la CCFE et animée par Madame JANKOWIAK de la LPO (Ligue de protection des oiseaux) aura lieu **le jeudi 4 décembre 2025 à la Maison du Temps Libre à 16h30**.

Adultes et enfants à partir du CE1, venez participer à cette animation et découvrir ces petits mammifères très souvent méconnus.

ORDURES MÉNAGÈRES - CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Marcel-de-Félines

CALENDRIER 2026



Trier
Collecter
Valoriser

FOREZ-EST
communauté
de communes

Les collectes EN PORTE À PORTE



Poubelle verte
Ordures ménagères

Vendredi

Poubelle à sortir
impérativement
la veille au soir.

Je sors ma poubelle verte suivant le calendrier ci-dessous

JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEP.	OCT.	NOV.	DEC.
09	06	06	03	02*	12	10	07	04	02	13	11
23	20	20	17	15	26	24	21	18	16	27	26*

Attention : Collecte maintenue tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre où la collecte est décalée aux jours ouvrables suivants

*Collecte différée le samedi 2 mai et le samedi 26 décembre



CIVISME : HALTE AUX DÉPOTS SAUVAGES AUX ABORDS DES BORNES OU DANS LES RUES !

Les collectes EN POINT D'APPORT COLLECTIF



Tous les points
d'apport collectif

- Verre
- Emballages Papiers
- Vêtements | Chaussures Maroquinerie



géolocalisable sur



Une question
sur la collecte en porte
à porte, ou sur votre
poubelle ?
04 77 28 29 38
collecte@forez-est.fr

Toutes les infos et accès déchèteries sur www.forez-est.fr

FORMATION REFERENT SITE DE COMPOSTAGE

La CC Forez - est organise des journées de formation au compostage. Elle se déroule dans les locaux de la communauté de communes d'Epercieux Saint Paul et est ouverte aux particuliers et dure toute la journée avec des informations et travaille sur cette problématique avec l'ensemble des personnes présents ainsi que la visite d'un site et témoignage du référent compostage.

Notre collectivité a nommé Philippe TRIOMPHE et Alexandre FOURMANN, agents communaux, comme référents compostage pour notre collectivité. Ils participeront, chacun à leur tour, à cette formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie si vous désirez vous investir dans ce projet. Pour information, la prochaine journée de formation est fixée au **jeudi 11 décembre prochain**.



PRÊT DE BROYEUR DE VÉGÉTAUX pour les particuliers

RÉSERVATION ET RETRAIT :

Feurs MOTOCULTURE
65 impasse du commerce ZA Les Places
42110 CLEINS
Tel : 04 77 27 00 94

GRATUIT*
*une 1/2 journée par an et par foyer
(dans la limite du quota annuel)

Pièces nécessaires

- Carte d'identité - recto/verso
- Justificatifs de domicile de moins de 3 mois
- Carton demandé par carte bancaire (physique) uniquement



TYPES DE BROYEURS :

Caractéristiques du petit broyeur
(ELIET MAESTRO CITY)

- Diamètre maxi des branches : 40mm
- Dimensions : 1360x650x1260mm
- Poids : 63kg



Caractéristiques du grand broyeur
(BUGNOT BV N 45)

- Diamètre maxi des branches : 120mm
- Dimensions : 2600x1400x2000mm
- Poids : 530kg
- Permis B obligatoire
- Nécessite un atteleage



Besoin de plus d'informations :
Communauté de Communes de Forez-Est - Service Déchets
prevention.dechets@forez-est.fr ou au 04 77 28 29 38

2026

COLLECTE ORDURES MÉNAGERES

ARTISANAT ET COMMERCES

COMMUNICATION / PUBLICITÉ

Format de publicité	Professionnels avec adresse professionnelle ou personnelle sur Saint Marcel de Félines		Autre professionnels
	Tarif pour 1 parution	Tarif pour parution annuelle	Tarif pour 1 parution
8 ^e de page	10 €	30 €	20 €
<u>¼</u> de page	25 €	90 €	50 €
<u>½</u> page	60 €	/	120 €
Page entière	150 €	/	/

Des encarts publicitaires à destination des artisans, commerçants, producteurs... sont à retrouver dans les brèves. Les sommes collectées seront prioritairement affectées aux actions solidaires (aînés, jeunes, solidarité) ; coûts déduits des frais d'impression.

Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.



Gaétan Coquard
paysagiste

Tél: 06 62 53 91 39
coquardgaetan@gmail.com

Création et entretien de parcs et jardins

42122 ST-MARCEL-DE-FELINES



Publiez vos annonces & publicité d'entreprise !

VIE ASSOCIATIVE

MAPA CHANTEPIERRE



L'Assemblée générale a eu lieu le 10 octobre ; nous remercions Monsieur le Maire de sa présence ainsi que toutes les personnes ayant assisté à ce compte rendu annuel. Il y a d'abord eu une présentation du réseau ADMR sur la Loire, ensuite le rapport d'activité, le rapport financier et la vie associative ont été présentés.
Diverses animations jalonnent la vie à la MAPA et sont organisées par des bénévoles et par des salariés.
On en profite pour remercier les intervenants extérieurs (bibliothèque, commission des solidarités, fêtes des classes, crèche, école, foyer la Roche...)
Pour terminer l'année nous vous invitons nombreux au traditionnel marché de Noël qui aura lieu **les 13 et 14 décembre**.

PÉTANQUE DU MORILLON



Nous jouons toujours au stade de foot **tous les mercredis à 14h00**.

Au niveau des concours d'été, nous avons une doublette qui s'est classée 7e sur 70 à Épercieux - Saint - Paul, pour la fête du 15 août.



GROTTE DE FÉLINES

La Grotte s'embellit, les bénévoles se sont retrouvés un après - midi pour planter des arbustes en remplacement de la haie.

La prochaine journée sera destinée au remplacement des buis ravagés par la pyrale.

Nous pouvons réaliser ces travaux grâce à la générosité des visiteurs de ce lieu. Merci à tous.



REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le 10 décembre 2025 à la Maison du Temps Libre à partir de 12h00. Chaque personne concernée (âgée de 70 ans ou plus) recevra une invitation personnelle.

La réponse sera à transmettre en mairie avant le 28 novembre.

SCÈNE POUR TOUS

Les soirées jeux de Scène Pour Tous se passent toujours dans la bonne humeur et permettent de découvrir de nouveaux jeux.

En octobre nous avons découvert le jeu des 5 rois, jeu de cartes et de stratégie.

Les prochaines soirées jeux se tiendront jeudi 15 janvier 2026 et jeudi 19 mars 2026.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre à 20h00 à la salle de la ruche avec vos jeux.



TOUS GROUPÉS

Bonjour à tous,

Les bons de commandes de fin d'année sont enfin prêts. Vous les trouverez joints à ces Brèves.

Vous trouverez un large choix de produits, toujours à des tarifs très intéressants, alors n'hésitez pas à vous faire plaisir (ou à offrir).

Les bons de commande sont également disponibles sur les pages Facebook et Instagram de l'association et de la commune.

Vous pouvez les partager car ils sont valables pour les Félinois et les habitants des communes environnantes.

À bientôt !

Nadège.



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes tient à remercier chaleureusement les Félinaises et Félinois qui ont répondu présents lors de notre dernière fête du village en septembre, ainsi que tout au long de l'année, lors des différentes manifestations que nous vous avons proposées.

Les bénévoles ont tiré un bilan positif de cette fête avec un record de participation de 54 doublettes pour notre deuxième édition du concours de pétanque en semi-nocturne.

La dernière rencontre de l'année sera l'assemblée générale, ouverte à tous, qui se tiendra le samedi 13 décembre à 10h à la Ruche.

Pour l'heure, le comité prépare déjà la suite avec le bal des jeunes, organisé à l'occasion de la Saint-Marcel, le 17 janvier 2026.

D'ici là, nous vous souhaitons une belle fin d'année et espérons vous retrouver lors des différentes animations proposées par les autres associations du village.



BIBLIOTHÈQUE

Grâce aux dons de mobilier de la bibliothèque de Veauche, les bénévoles ont pu réorganiser les locaux de la bibliothèque.

Les bénévoles se sont rendus à la médiathèque de Montbrison le 7 novembre pour un échange de livres.

La bibliothèque sera présente samedi 29 novembre au téléthon de st Marcel de Félines pour vendre des livres d'occasion. Si vous avez des livres à donner pour cette vente, vous pouvez les déposer à la bibliothèque aux horaires d'ouverture le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 11h30.

Samedi 13 décembre la bibliothèque organise une animation de Noël de 10h00 à 12h00 ouverte à tous les enfants sur inscriptions gratuites auprès de Nathalie 06 76 02 29 14 ou Fabienne 06 03 59 28 28.

Vous pouvez désormais consulter le site internet de la bibliothèque, pour découvrir nos coups de cœur, les nouveautés, l'exposition en cours <https://portail-saint-marcel-de-felines.md42.syrtis.fr>



LES PAS PRESSÉS TOUJOURS EN ACTION

Les "Pas Pressés" se mobilisent pour l'entretien des chemins.

17 membres des "Pas Pressés", un record !... ont participé à une grande journée d'entretien, mais aussi de réouverture de chemins. Cette opération qui s'inscrit dans l'opération initiée par la FFRandonnée Loire "Mon chemin j'y tiens..., je l'entretiens !!!" a permis de rendre impeccables les 3 circuits qui seront empruntés par la randonnée du Téléthon le samedi matin 29 novembre ,

Ce fut également l'occasion d'utiliser le nouveau matériel acheté en partie grâce à une subvention de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du Projet Sportif Fédéral de la FFRandonnée et d'une aide de Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin. A midi, chacun a pu reprendre des forces grâce au travail de 3 cuisinières bénévoles du club et à l'accueil de Danièle et Elie.



PLANTATION D'ARBRES LE 7 NOVEMBRE



Une collaboration très efficace entre la municipalité, le club des « Pas Pressés » et leur partenaire AESIO Mutuelle, a permis la plantation de 5 arbres sur le chemin nouvellement créé. A noter la présence de nombreux résidents du foyer « La Roche Félines » et de 24 petits écoliers très attentifs venus avec leur maîtresse. Une matinée conviviale qui s'est terminée par une petite balade et le verre de l'amitié.



Saint-Marcel-de-Félines Samedi 29 novembre 2025

Randonnée pédestre au profit du «Téléthon»
avec le concours des « Pas Pressés»

3 parcours :

5 km (1 ravitaillement) participation 5 € (moins de 10 ans 2,5 €)

9 et 12 km (2 ravitaillements) participation 6 €(moins de 10 ans 3 €)

Une médaille offerte aux moins de 10 ans

Départ salle du temps libre de 8 h 30 à 10 h 30

Possibilité de marche nordique départ groupé à 9 h 30 et trail départ à 10 h



TÉLÉTHOUS

« BOOSTONS NOTRE TÉLÉTHON »

Vendredi matin 28 novembre avec les écoliers
samedi matin 29 novembre salle du temps libre

Plusieurs nouveautés cette année :

- tripes
- velouté potirons
- vente livres d'occasion

Randonnée : 5, 9, et 12 kms organisé par les Pas Pressés
Départ de 8h30 à 10h30

Marche Nordique : départ groupé à 9h30

Trail des Chevreuils : 10h

En parallèle salle du temps libre :

A emporter ou déguster sur place (réciipient fourni)

- soupe aux choux
- boudin aux pommes
- velouté potiron
- tripes
- crêpes
- buvette
- enveloppes surprises toutes gagnantes
- lumignons
- urne : chèque à l'ordre de l'AFM (reçu fiscal délivré).

TÉLÉTHOUS 2025

St Marcel de Félines : salle du Temps Libre

Samedi matin 29 novembre



Participation des écoliers, CME et ados
Restauration sur place ou à emporter

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



IPNS

Vendredi matin les enfants de l'école participent à la création de banderoles et dessins sur le thème.

Les résidents du Foyer Roche félines participeront avec l'aide des éducateurs et de bénévoles à la création de décors de Noël pour le repas des Ainés de la commune. Ces décors seront mises en vente à l'issue du repas.

Un stand de vente de livres d'occasion sera tenu par les bénévoles de la bibliothèque.

Alors le 29 Novembre, nous vous invitons à venir participer pour continuer de faire reculer la maladie et sauver des vies. Merci pour votre soutien.



SOU DES ÉCOLES



Merci à tous les Félinois, pour leur soutien, lors de la vente de brioches à la fête des Plantes au château.

Mais aussi merci de nous avoir ouvert vos portes lors de notre passage pour la chasse aux friandises d'Halloween.

La soirée s'est poursuivie avec un repas "Snacking" puis un petit spectacle avec un cracheur de feu et un petit feu d'artifice.

Nous vous attendons tous lors de nos prochaines manifestations :

- Soirée "Beaujolais Nouveau" : le 20 novembre
- Stand au marché de Noël du 16 décembre : vente de gaufres et objets confectionnés par les enfants.



DONNEURS DE SANG

Avec un peu d'avance nous vous annonçons le dernier prélèvement de sang 2025 organisé par l'EFS et l'équipe de bénévoles de St Just la Pendue **vendredi 12 décembre de 15h00 à 19h00, salle des sports.**

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site dondusang.efs.sante.fr. Pour les nouveaux donneurs,, il faut être en bonne santé, avoir 18 ans, peser plus de 50kg, ne pas venir à jeun et se présenter à l'accueil muni d'une pièce d'identité. Après le don, une collation vous sera servie par les membres bénévoles.

Venez nombreux. Merci. 1 Don = 3 vies sauvées.



CALENDRIER

DÉCEMBRE

- Jeudi 4 : Animation Chauves-souris - Maison du Temps Libre - 16h45.
- Samedi 6 : Installation des décorations de Noël dans le village - 9h00.
- Lundi 8 : Illuminations - Grotte de Félines - 18h00.
- Mercredi 10 : Repas du CCAS - Maison du Temps Libre - 12h00.
- Vendredi 12 : Collecte de sang - Saint Just la Pendue - Centre des sports et loisirs - 15h/19h.
- Samedi 13 : AG du Comité des fêtes - La Ruche - 10h00.
- Samedi 13 & dimanche 14 : Marché de Noël à la MAPA Chantepierre - 14h00.
- Mardi 16 : Marché de Noël - Place de la Bascule - 16h30/19h00.

JANVIER

- Samedi 10 : Galette des Rois - Pas Pressés - Maison du Temps Libre
- Dimanche 11 : Vœux de la municipalité - Maison du Temps Libre - 11h00.
- Jeudi 15 : Soirée jeux - Scène pour Tous - La Ruche - 20h00.
- Samedi 17 : Bal de la Saint Marcel - Comité des fêtes - Maison du Temps Libre - 21h30 .

FÉVRIER

- Dimanche 08 : AG de l'étang des carpillons - La Ruche - 10h00.
- Samedi 28 : Carnaval - Sou des Ecoles- Maison du Temps Libre.